

M2 Nancy

Par **Rosso**, le **06/04/2010** à **13:34**

Bonjour,

j'ai une petite question concernant le passage en M2 et plus particulièrement les débouchés des M2. J'envisage de postuler aux M2 de Nancy (car hélas je ne suis pas mobil) :

- Notariat
- Contentieux
- Droit médical
- Droit privé général

Je sais que je n'ai presque plus de chance d'être retenu pour le M2 Notariat. Que valent les autres M2 ? Sont ils professionnels cad ont ils de véritables débouchés ? Puis je trouver un travail avec de tels formations ? ...

Merci.

Par **jeeecy**, le **07/04/2010** à **09:26**

Alors, mais ce n'est que mon avis, tu peux trouver du travail avec les M2 Notariat et Droit Médical directement à la sortie

pour les deux autres, de mémoire ce sont des M2 recherche donc forcément il est plus difficile de trouver un job directement après, mais beaucoup y arrivent quand même ;) image not found or type unknown

Ils peuvent même te servir de passerelle vers d'autres M2

Par **Rosso**, le **08/04/2010** à **10:04**

Je croyais que le M2 Contentieux était un M2 pro... J'aimerais avoir, si possible, un retour d'étudiant ayant choisi ces M2 afin d'avoir des témoignages de personnes ayant fait ces choix.

Par **jeeecy**, le **08/04/2010** à **10:47**

effectivement après vérification, le M2 contentieux est pro

;))

Image not found or type unknown

;))

donc il doit y avoir du débouché Image not found or type unknown

Par mathou, le 10/04/2010 à 00:25

Salut Rosso,

Comment tu vas ? Dans le stress des dossiers de M2 déjà ?

J'en ai fait deux, je peux essayer de te renseigner - regarde aussi mes autres messages dans la section pour compléter.

Le M2 DPG est une très bonne formation pour être généraliste spécialisé en droit des contrats. Il te permet aussi de faire du pénal et du social selon tes options, et te donne une grande autonomie dans le travail personnel, notamment au niveau de la jurisprudence que peu de juristes maîtrisent vraiment. Il te permet d'être opérationnel en cas de création de fonds documentaires sur une création de poste, ou lors des stages chez des avocats par exemple, puisque tu apprends comment chercher, trouver et exploiter, ce qui n'est pas le cas des autres masters. S'agissant d'un master recherche, il implique la rédaction d'un mémoire. Je ne suis pas du tout objective puisque je me suis éclatée dans ce master qui répondait à toutes mes attentes. En soi, c'est difficile de trouver du travail avec un M2 recherche de droit privé, car tu postuleras à des postes qui n'ont pas forcément à voir avec ta formation - juriste en entreprise, en association... Par contre, ce master a un avantage : il te prépare très bien aux examens type CRFPA, CFPN, ENM, et tu rentabilises ton année de master puisque tu peux facilement intégrer les écoles ensuite, en tout cas pour les deux premières.

Le M2 notariat est un master pro, au nombre de places limitées. Le principal souci, c'est que le notariat va mal et que beaucoup de mes camarades de promo n'ont pas de stages en étude, même après un an. Le diplôme du M2 en lui-même est intéressant car il te permet de travailler dans la gestion de patrimoine, le secteur bancaire, le conseil d'entreprise... bref, c'est du droit patrimonial donc très demandé.

Je n'ai pas trop d'infos sur les deux autres masters. Contentieux est un master pro, généraliste, mais on m'a dit qu'il survolait le fond pour s'accrocher à la procédure, et du coup qu'il n'offrait pas une bonne maîtrise de la matière. Par contre, c'est toujours utile, et les services contentieux, les avocats, les huissiers, les entreprises peuvent être demandeurs.

Le droit médical est très tourné vers la fonction hospitalière ou la responsabilité, ça implique un projet très défini dans ce domaine.

Il vaut mieux commencer par voir les professions qui te tentent, ou du moins le domaine qui te tente. De plus en plus d'étudiants font deux M2 pour avoir une formation complète et plus attractive, ça pourrait être une solution également. Tu te vois travailler dans quel domaine ?

Par **Rosso**, le **27/04/2010** à **09:31**

En effet je suis en plein stress pour les partiels et surtout pour les M2 car je n'ai pas un excellent dossier mais seulement un dossier moyen. Après réflexion, je me dit que le M2 médical est plutôt très spécialisé et que je préfère faire le M2 DPG afin de passer le CFPN et le CRFPA.

Je pense postuler à 4 M2 car plus ne servirait pas à grand chose car étant dans l'obligation de classer les M2 un M2 classer 5eme ou 6eme choix n'aura pas envie d'un étudiant peu motivé ou en tout cas motivé par défaut...

- 1: M2 Notariat
- 2: M2 Contentieux OU M2 BPMA (en finance)
- 3: L'autre...
- 4: M2 DPG

J'espere vraiment avoir un de mes trois premiers choix (disons que j'espère surtout avoir soit contentieux soit BPMA car je sais que notariat je ne serai pas pris) et je me dit qu'il me reste le concours du CFPN à passer en septembre et qu'on ne sait jamais...

Je pense que ma réflexion personnel touche à sa fin, de toute façon il faut bien car les dossiers se rende bientôt... Me reste plus qu'a valider mon second semestre afin de bien pouvoir aller en M2 l'année prochaine !

Par **mathou**, le **27/04/2010** à **10:47**

A la rigueur, si tu as un quart d'heure avant la remise des dossiers, on peut se voir à la fac et
y mdevil.

discuter un peu. Je ne mords pas Image not found or type unknown (et il y a des choses qu'on peut dire oralement
:))

mais pas par écrit Image not found or type unknown)

Je connais un notaire qui a fait le M2 droit médical avant le CFPN, si si.

Les examens commencent quand en M1 ?